

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 96-0047/PR/MIEM portant approbation des comptes prévisionnels de l'ONED pour l'exercice 1996.

n° 96-0047/PR/MIEM

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RE-
FORMES ADMINISTRATIVES

Date de publication
7 février 1996

Numéro JO
n° 3 du 15/02/1996

Date du numéro
15 février 1996

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

le budget prévisionnel d'Electricité de Djibouti pour l'exercice 1996 s'établit comme suit : En produit 8.000.264 KFD En charges 7.926.757 KFD Résultat bénéficiaire avant impôt 73.506 KFD Résultat bénéficiaire après impôt 55.130 KFD Montant des investissements 2.088.454 KFD Participation des tiers 185.118 KFD Emprunts capital à rembourser 402.195 KFD.